

Lettre d'Info du CESSMA

N°58, du 25 au 1 février 2021

Pour rappel tout déplacement nécessite une autorisation pour les venues sur site comme lors du dernier confinement. Veuillez adresser vos demandes à Didier Nativel en mettant en copie Olivier Sinaman.

Veuillez également noter qu'un autre modèle d'attestation est nécessaire pour les déplacements de personnels devant travailler pendant les horaires de couvre-feu.



Informations de la Direction

Prolongation d'un an des mandats des directeurs/directrices d'unité

Du fait de la pandémie, l'HCERES et le MESRI ont décidé de reporter d'un an les évaluations des unités. Notre unité dépend de la vague D, effective durant l'année universitaire 2022-2023. Suite à cette décision, la mandature prendra donc fin le 31/12/2024.

Pepita Ould Ahmed deviendra donc directrice du CESSMA le 1^{er} janvier 2022 et non le 1^{er} juillet de cette année.

Rappel

L'École d'Été 2021 du LabEx Dynamite se déroulera du lundi 30 août au vendredi 3 septembre 2021, au sein de l'institut Marie-Thérèse Solacroup (Dinard).

Elle aura pour thème cette année : « **Écrire et réaliser un film en géographie** »

Les intervenant·e·s prévu·e·s sont des géographes-réalisateur·rice·s qui ont adopté une démarche filmique dans le cadre de leurs recherches et qui souhaitent partager leurs expériences et leurs réflexions.

Le programme de la semaine combinera des **projections thématiques, des conférences sur les techniques audiovisuelles** (prise de vue, prise de son, montage) et des **exercices pratiques**.

- Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au lundi 1er mars 2021 (minuit), et se font en ligne via le formulaire suivant** : <http://labex-dynamite.com/fr/evenements-du-labex/ecoles-dete/ecole-dete-2021/ecole-dete-2021-formulaire-dinscription/>
- **Informations et programme disponibles à l'adresse suivante** : <http://labex-dynamite.com/fr/evenements-du-labex/ecoles-dete/ecole-dete-2021/>

Vous trouverez l'affiche de cette École d'Été en pièce jointe.



Informations institutionnelles

Appels à candidatures – Bourses de recherche d'instituts étrangers à partir de 2021-2022

Vous trouverez ci-dessous des appels à candidatures pour des programmes proposant des bourses de recherche et contrats post-doctoraux dans des institutions étrangères pour des séjours ou projets en 2021 et au-delà. Ces programmes sont ouverts aux chercheurs en sciences humaines selon des critères spécifiques d'expérience.

Date limite	Institution	Eligibilité	Date début de séjour
28 janvier 2021	UC Berkeley Sultan Program in Arab Studies Visiting Scholar, Graduate ou Undergraduate fellowships https://fundit.fr/fr/calls/uc-berkeley-sultan-program-arab-studies-visiting-scholar-fellowship	Max. Doctorat + 3 ans Master ou licence	Courant 2021
24 février 2021	ZUKonnect Fellowships for Scholars from Africa, Asia and Latin America - University of Konstanz https://fundit.fr/en/calls/zukonnect-fellowships-scholars-africa-asia-and-latin-america	Doctorat ou max. Doctorat + 2 ans	Septembre 2021
26 février 2021	Edinburgh Institute of Advanced Studies in the Humanities - Alwaleed Research Fellowship https://fundit.fr/en/calls/iash-alwaleed-research-fellowship	Min. Doctorat	2021 - 2024
15 mars 2021	NIAS Individual Fellowships in Amsterdam https://fundit.fr/en/calls/nias-individual-fellowships-amsterdam	Min Doctorat + 3 ans	2022
15 mars 2021	Appel à Candidatures Atlas, FMSH/CEDEJ http://cedej-eg.org/index.php/2021/01/10/appel-a-candidatures-atlas-fmsh-cedej-sejour-post-doctoral-au-cedej/	Doctorat après 2015	2022
9 avril 2021	Short-Term Visiting Fellowships at Jesus College 2021-2022 https://fundit.fr/en/calls/short-term-visiting-fellowships-jesus-college	Min. Doctorat	2021-2022

Pas de date limite	Université d'Osaka https://fundit.fr/en/calls/visiting-research-scholars-program-osaka-institute-social-and-economic-research	Titulaire	Courant 2021
Pas de date limite	Université de Bucarest https://fundit.fr/fr/calls/fellowships-young-researchers-icub-bucharest	Doctorat + 5 ans maximum	Juin 2021

Ouverture des dispositifs 2021 de financement des recherches des Groupes de Travail du LabEx DynamiTe

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture des dispositifs de financement des recherches s'inscrivant dans les Groupes de Travail (GT) du LabEx DynamiTe pour l'année 2021.

Vous trouverez, ci-dessous, les différents formulaires et, ci-joint, le document de procédures auxquels vous référer pour identifier les projets éligibles et les pièces à joindre à toute demande de financement.

Pour rappel, les membres des GT qui ne sont pas membres des laboratoires partenaires du LabEx DynamiTe peuvent bénéficier des financements mais ne peuvent pas porter et gérer de demandes de financements.

☒ La 3ème vague de demandes de moyens pour des demandes de financement collectives supérieures à 2 000 € ttc :

Le [formulaire de demandes de moyens de la 3ème vague](#) est à envoyer dûment complété à l'adresse contact@labex-dynamite.com **d'ici le mercredi 3 mars 2021 inclus.**

Avant toute demande de moyens, nous vous invitons à consulter les pages 7 à 13 de la version 2021 du document de procédures et de réglementations ci-joint listant les projets éligibles et les pièces à joindre à votre demande.

Le budget prévisionnel peut être téléchargé [ici](#).

Les deux autres vagues de demandes de moyens de l'année 2021 seront lancées en mai et en septembre.

☒ L'appel à projets SAR-Dyn 2021-2023 (« Soutien aux Actions de Recherche collectives du LabEx DynamiTe ») : cette année l'[AAP SAR-Dyn](#) financera, à hauteur de 10 000 euros maximum par projet, 5 programmes de recherche exploratoire collectifs orientés « monde académique » et 2 programmes de recherche exploratoire collectifs orientés « monde socio-économique ».

☒ Le formulaire de candidature en réponse à cet AAP est à envoyer à l'adresse contact@labex-dynamite.com d'ici le mercredi 20 octobre 2021 inclus.

☒ La dotation 2021 de 5 000 € des GT pour des demandes de financement collectives inférieures à 2 000 € ttc :

Les demandes de financement sur la dotation 2021 des GT peuvent être formulées au fil de l'eau durant toute l'année 2021 et jusqu'à mi-novembre environ, tout en respectant le plus possible un délai minimum de 2 mois pour des prestations de voyage ou d'hébergement et d'un mois pour des prestations liées aux frais de bouche.

Les demandes sur la dotation doivent être arbitrées par les responsables de GT et transmises au LabEx à partir du formulaire dédié ci-après. Le budget prévisionnel peut être téléchargé ici.

Pour toute demande de financement sur la dotation, nous vous invitons à consulter les pages 6, puis 8 à 11, de la version 2021 du document de procédures et de réglementations ci-joint.

☐ La campagne 2021 de recrutement des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s

La campagne 2021 de recrutement des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s est ouverte jusqu'au dimanche 9 mai 2021 inclus sur notre site internet :

L'appel concernant les contrats doctoraux : <http://labex-dynamite.com/fr/appels-candidatures/contrats-doctoraux/>

L'appel concernant les contrats post-doctoraux : <http://labex-dynamite.com/fr/appels-candidatures/contrats-post-doctoraux/>

Les candidat·e·s souhaitant y répondre sont invité·e·s à déposer un dossier de candidature en ligne comprenant un projet de recherche dirigé ou encadré par un ou plusieurs membres du LabEx figurant dans la liste des GT comme personne volontaire et disponible pour encadrer des thèses ou des post-doctorats.

Veillez noter qu'indépendamment de la campagne « classique » de recrutement des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s, les GT peuvent faire remonter, d'ici le mercredi 3 mars 2021 inclus, leurs propositions de projets de recherche doctorale et post-doctorale cofinancée présentant un cofinancement obtenu. L'appel qui a été diffusé aux responsables de GT le mardi 15 décembre 2020 est disponible ci-après.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Bien à vous toutes et tous

Rappel

[Le département Ingénierie et Management de projets dédié à la Faculté Sociétés et Humanités a sélectionné les AAP suivants susceptibles d'intéresser les enseignant-chercheurs et chercheurs de la Faculté Sociétés et Humanités.](#)

AAP Résilience Covid-19 de l'ANR

<https://anr.fr/fr/detail/call/resilience-covid-19/>

Date de clôture : 2 mars 2021 AAP ASTRID coordonné par l'ANR

<https://anr.fr/fr/detail/call/accompagnement-specifique-des-travaux-de-recherches-et-innovation-defense-astrid-edition-2021/>

Date de clôture : 2 mars 2021 AAP MRSEI de l'ANR

<https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-montage-de-reseaux-scientifiques-europeens-ou-internationaux-mrsei-edition-1/>

Dates de clôture : 2 mars 2021 et 7 juillet 2021

AAP FRAL de l'ANR

<https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-franco-allemand-en-sciences-humaines-et-sociales-fral-2021/>

Date de clôture : 11 mars 2021

AAP de recherche 2021 de la Mutualité Sociale Agricole
<https://www.msa.fr/lfy/recherche-innovation>

Clôture pour la réception des lettres d'intention : 12 février 2021

AAP Allocations post-doctorales de la Fondation Fyssen
<http://www.fondationfyssen.fr/fr/bourses-detudes/objectifs-et-attribution/>

Date de clôture : 2 avril 2021

Contact : sandra.mereu@parisdescartes.fr (Département Ingénierie et Management de projets dédié à la Faculté Sociétés et Humanités ,Pole Développement de la Recherche et de la Valorisation (DRV) – DGD DRIVE), Tél. : + 33 (0)1 57 27 55 52

[Appel d'offre de l'Institut des Amériques pour des contrats doctoraux 2021-2024](#)

Afin de soutenir des actions de coopération internationale dans le domaine universitaire et scientifique, chaque année des contrats doctoraux sont attribués par le Ministère de de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I) au titre du partenariat avec l'Institut des Amériques (IdA).

Veillez trouver ci-dessous un appel d'offre de l'Institut des Amériques pour des contrats doctoraux 2021-2024 : <https://www.institutdesameriques.fr/fr/article/appel-candidatures-contrats-doctoraux-ida-2021-2024>

Les candidats devront envoyer leur candidature **au plus tard le 2 mars à 18h** à l'adresse suivante : idaappels@gmail.com

Le dossier est composé :

- Fiche de renseignement (ci-joint)
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Lettre de recommandation du directeur de thèse potentiel (obligatoire)
- CV et lettre de motivation
- Relevés de notes du/des Master obtenus ou en cours
- Lettre d'accueil d'un chercheur ou de l'institution à l'étranger (recommandée)

[Chaire 2021 GIS Institut du Genre](#)

Suite à la demande de la direction scientifique du GIS Institut du Genre, groupement d'intérêt scientifique, dont votre établissement respectif est membre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le texte du règlement de la Chaire 2021 du GIS.

La date limite de dépôt de la candidature a été fixée **au 29/03/2021**.

Contact : Isabelle Pastor-Sorokine (isabelle.pastor-sorokine@mshparisnord.fr)

Rappel

[Université de Paris : Un nouvel appel à candidatures est ouvert](#)

L'échéance de l'appel est fixée au 27 janvier 2021

Le programme national PAUSE alloue des financements incitatifs aux organismes de recherche et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche projetant d'accueillir un.e scientifique ou un.e artiste-enseignant.e en danger contraint.e à l'exil. Ces financements peuvent être renouvelés une fois, voire deux fois pour les doctorants à l'issue d'un nouveau processus d'évaluation



Evènements Scientifiques

Tourisme et Pandémies : Approches croisées

Journée d'études du 4 février 2021 en visioconférence

Cette journée ambitionne de documenter ce que la pandémie de coronavirus fait au tourisme et à son industrie, aux pratiques vacancières, aux mobilités et migrations privilégiées, aux imaginaires du voyage ou aux représentations associées aux touristes. Les communications du matin répondent à l'appel à communication lié à la 16e saison du séminaire *Tourisme : Recherches, Institutions, Pratiques (TRIP)*, tandis que celles de l'après-midi sont le fruit d'une invitation du Research Institute of Cultural Heritage Tourism (RICHT) de Téhéran. Les liens de connexion sont différents.

9:00-12:30 (GMT +1) : Le tourisme à l'heure des pandémies

Conférence virtuelle du séminaire " *Tourisme: Recherches, Institutions, Pratiques (TRIP)*, organisé par les laboratoires CESSMA, IMAF, IREST, ADES, France.

Lien de connexion:

<https://zoom.univ-paris1.fr/j/97210615554?pwd=NnQ1bi9jVVI2M2pNYlF0MlM2QnpUdz09>.

ID de réunion : 972 1061 5554 Code secret : 885684

Ouverture et modération : Saskia Cousin (CESSMA), Anne Doquet (IRD), Clara Duterme (ADES), Sebastien Jacquot (IREST).

9:00 - 11:15

- Covid19, mise à l'épreuve des professions touristiques & politiques publiques
Gérard RIMBERT (Conservatoire National des Arts et Métiers, EHESS)
- Les conséquences de la crise sanitaire sur les restaurants (éléments centraux du tourisme) dans la ville de New-York : enquête sur une industrie en crise.
Lucie MEZURET (Université de Paris, LCSP).

- Entre adaptation (s) et crise (s), la nécessaire réinvention d'Airbnb, le géant américain de l'hébergement touristique

Victor PIGANIOL (Université Bordeaux Montaigne. PASSAGES – CNRS)

- Strategies and tactics in urban tourism contexts in response to restrictions in times of pandemic

Maria-Helena MATTOS BARBOSA DOS SANTOS (CESSMA, Université de Paris)

11:15-11:30 : pause

11:30-12:30 :

- Tourisme et crises sanitaires mondiales dans l'Histoire : véritablement un impensé ?
Yves-Marie EVANNO (enseignant, chargé de cours à l'Université catholique de l'Ouest-Bretagne-Sud)

Johan VINCENT (chercheur contractuel RFI ATL, université d'Angers (UFR ESTHUA Tourisme et Culture), chercheur associé à TEMOS (UMR 9016) et ESO-Angers (UMR 6590).

- Quand les influenceurs de voyage sont confinés ... modification des pratiques socio – discursives et des représentations touristiques en temps de pandémie
Eugénie PEREIRA COUTTOLENC (Sciences du Langage, Université de Paris)

12:30- 13:00 : discussion générale

13:00-14:30 : pause

14.30-16.30 (GMT +1) : Anthropologie du tourisme en période de pandémie , Virtual Conference on The Effects of Coronavirus on Cultural Heritage, Tourism and Creative Cultural Industries and Traditional Handicrafts organisé par Research Institute of Cultural Heritage Tourism (RICHT), Iran

connexion : <http://skyroom.online/ch/richt.dtp/coronavirus-tourism>

Password: dtp99. il faut appuyer sur l'option "Guest" pour entrer dans la salle virtuelle.

Ouverture et modération : Mitra Asfari (RICHT)

- Crise du tourisme et relocalisation des vacances.
Saskia COUSIN (Université de Paris, CESSMA) & Sébastien JACQUOT (Université Paris 1 panthéon Sorbonne, EIREST)
- “Nous sommes en guerre”. Tourisme et coronavirus au sein de la crise malienne
Anne DOQUET (IRD, IMaf)
- Agents de contamination ? Les touristes comme source de danger au Guatemala
Clara DUTERME (AMU, ADES UMR 7268).
- Voyages postpandémiques : Que tout change pour que rien ne change?
Frédéric THOMAS (Université Paris 1 panthéon Sorbonne, EIREST)

3 Evènements NON LIEUX DE L'EXIL en partenariat avec l'axe 1 du CESSMA « S'approprier, contester, lutter : spatialité, domination, violence » et l'ANR LIMINAL.

- 10 février 2021 - Politiques de l'exil – territoires de violence aux frontières

Avec Camille Guenebeaud (Ladyss, U. Paris 8) , Agnès Lerolle(CAFI) , Adèle Bras (collectif Kesha Niya)

→ Ouvrage présenté par l'éditrice scientifique : *Récit & violence, Dire, traduire, transmettre le génocide et l'exil*, Marie-Caroline Saglio Yatzimirsky (ed.), éditions Hermann, décembre 2020, avec Hala Trefi Ghannam (interprète, traductrice)

Présentation et discussion Chowra Makaremi (IRIS-EHESS, ICM), Coord . Emilie Da Lage (U. Lille) & Alexandra Galitzine Loumpet (CESSMA)

En savoir plus <https://nle.hypotheses.org/6162>

- 12 mai 2021 : Territoires de la mort

avec Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky (CESSMA, INALCO et projet MOCOMI, ICM) , Carolina Kobelinsky (CNRS – LESC, ICM), Béatrice Michaud (INSPE), Groupe inter-associatif Décès à la frontière Calais- Hauts de France et présentation d'un projet de documentaire par Babak Inanloo, Ali Haghgoogie et Chloé Tisserand

→ ouvrage présenté par l'auteure : Karen Akoka, *L'asile et l'exil*, La Découverte 2020

Coordination : Alexandra Galitzine-Loumpet (CESSMA, ICM)

-14-15 mai : séance Hors les murs : "Territoires et savoirs partagés autour des faits migratoires" à Briançon

[COLLOQUE -6-7 avril 2021 : Auditorium de l'Inalco : Colloque final ANR LIMINAL \(MC Saglio-Yatzimirsky, Alexandra Galitzine-Loumpet\)](#) en collaboration avec l'axe 1 du CESSMA
Babel (in)hospitalités : Les langues à l'épreuve des politiques migratoires

Rappel

[Séminaire de recherche : « Outre-mer et recherche en sciences sociales : jeux d'échelles et de souverainetés »](#)

La première séance, organisée le **vendredi 29 janvier 2021, de 10h-12h**, a pour titre « *Politiques culturelles : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte* »

Intervenant.e.s : Vincent Martiny (Université de Nice) et Audrey Célestine (Université de Lille)
Discutant : Pierre-Yves Le Meur (IRD)

Inscription : <https://framaforms.org/seminaire-outre-mer-vendredi-29-janvier-10h-12h-1611130665>

Rappel

[AAC : Colloque « Des migrations internationales privilégiées ? », 15 et 16 juin 2021 – LIMITE : 31/01/2021](#)

accéder à l'appel intégral ici <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/01/07/aac-colloque-des-migrations-internationales-privilegiees-juin-2021-limite-31-01-2021/>

En s'intéressant aux migrations internationales dites « privilégiées », ce colloque prend pour objet des déplacements donnant lieu à des installations à l'étranger sur le long ou le moyen terme et que l'on peut penser favorisés par la possession de différentes ressources sociales. À travers le questionnement de la catégorie « migration privilégiée », le colloque se donne pour but de comprendre les rapports de pouvoir multiples qui se nouent autour de l'accès et de l'expérience de la mobilité internationale.

Les 4 axes de réflexion proposés sont :

- Axe 1 : Migrer pour acquérir ou maintenir une position privilégiée
- Axe 2 : Ambivalence et fragilité des privilèges en migration
- Axe 3 : Les rapports privilégiés à l'espace d'arrivée
- Axe 4 : Quand l'action publique arrange les migrations qualifiées, quand les migrations qualifiées s'arrangent avec l'action publique

Les propositions de communication (une page) sont à envoyer à l'adresse colloque.migrapriv2021@gmail.com pour le 31 janvier 2021. Les propositions de communication mentionneront les méthodes et le matériel empirique utilisés. Elles préciseront dans quel axe ci-après elles s'inscrivent. Les propositions de communication transversales pourront ajouter un axe secondaire. Dans la perspective d'interroger cet objet selon des angles d'analyse et des méthodologies plurielles, et de mettre celles-ci en regard, les contributions de toutes disciplines des sciences sociales sont bienvenues. Pour les

communications retenues, un texte d'environ 20 000 signes devra être envoyé en amont du colloque.

Le colloque se tiendra à l'Institut Convergences Migrations et /ou en distanciel le 15 et 16 juin 2021.

Comité d'organisation : Eren Akin (Université Paris Nanterre, ISP-CNRS), Théotime Chabre (Mesopolhis, ICM), Claire Cosquer (OSC, ICM), Saskia Cousin (CESSMA), Vincent Hugoo (Université Panthéon-Sorbonne, CESSP-CSE), Brenda Le Bigot (Université de Poitiers, Migrinter), Pauline Vallot (ENS Paris, CESSP-CSE) / Comité scientifique : Lama Kabbanji (IRD, CEPED, MobElites), Kevin Mary (Université de Perpignan Via Domitia, Art-Dev, MobElites), Saskia Cousin (Université de Paris, CESSMA), Pascale Laborier (Université Paris-Nanterre, ISP), Eve Bantman-Masum (Université Toulouse Jean Jaurès, LISST), Anne-Catherine Wagner (Université Panthéon-Sorbonne, CESSP), Nancy L. Green (EHESS, CRH), Hugo Bréant (Ined, CESSP, Dysolab), Simeng Wang, (CNRS, CERMES3), Grazia Scarfo` Ghellab (EHTP, Casablanca), Hélène Quashie (LARTES/IMAF/ICM), Elieth P. Eyebiyi (LASDEL & CREPOS Dakar)



Appel à communication

Contrat Objectifs Moyens 2021

Dans le cadre du COM (Contrat Objectifs Moyens) 2021, la faculté Sociétés & Humanités souhaite construire un "Atlas numérique de la recherche" visant à inventorier et cartographier les actions, structures et moyens de recherche de la faculté, et les rendre publiques sur le site internet de la Faculté (<https://u-paris.fr/societes-humanites/>). L'Atlas à construire entend recenser plusieurs informations parmi lesquelles (sans exhaustivité à ce stade) : 1. les séminaires de recherche des unités de recherches et des composantes de la faculté SH de l'université ; 2. les structures fédératives soutenues par la faculté ; 3. les thèmes de recherche de chacun des (enseignants-)chercheurs de la faculté ; 4. les moyens éditoriaux (revues, collections, instruments en ligne et d'humanités numériques) dirigés, mis en place et soutenus par la faculté SH ; 5. les conventions signées par la faculté. Le travail de réalisation du site et de mise en ligne des données sera confié à un prestataire externe tandis que le travail de collecte des informations sera confié à un.e vacataire de l'Université de Paris qui, en tant que documentaliste, travaillera de concert avec l'équipe recherche de la faculté SH en vue de collecter et synthétiser les informations nécessaires à la construction du site. Ce travail de collecte des informations devra être mené entre février et juin 2021.

Temps de travail : environ 150 h de vacation entre février et juin 2021 (**pour un.e doctorant.e ou une personne ayant déjà un emploi principal**).

En savoir plus : Contact : Audrey Roig, co-vice-doyenne Recherche de la Faculté Sociétés et Humanités

via l'adresse "recherche.sh@u-paris.fr"

[Nouveau programme : POMISUD Politiques migratoires et trajectoires de mobilités au Sud: perspectives africaines et latino-américaines post-crise sanitaire](#)

Le projet a été retenu dans le cadre de l'AAP PLAN D' ACTIONS COVID-19 IDEX Université de Paris (Axe 3 : soutien à la recherche de moyen et long termes en lien avec les sciences humaines et sociales). Ce projet, financé pour deux ans (2021-22), sera en collaboration entre CESSMA et URMIS. Au Cessma sont directement impliqués Laurent Faret et Amandine Spire. Nous contacter s'il y a des intérêts de collaboration.

Résumé du programme:

POMISUD prend pour point de départ le contexte de crise sanitaire de 2020 et ses effets socioéconomiques en tant que moment révélateur d'inégalités et de vulnérabilités qui affectent les populations en mobilité internationale. Il s'inscrit dans le renouvellement des travaux qui interrogent un double processus de changement dans les dynamiques migratoires entre Amérique latine et Amérique du Nord comme entre pays d'Afrique et Europe. D'un côté, des politiques migratoires à visée restrictive ou hautement sélective conduisent à des logiques d'externalisation des frontières, de politiques de contention et de buffer zones autour des pays traditionnels d'immigration. De l'autre, les trajectoires de migration se sont complexifiées en termes de parcours, de temporalité, d'incertitude des projets migratoires et d'augmentation des vulnérabilités. Le programme développera une réflexion internationale et pluridisciplinaire croisée sur la façon dont des dispositifs politiques et juridiques visent à reconfigurer les pratiques migratoires et, inversement, comment les mobilités internationales au Sud évoluent au regard de ces politiques. Il le fera dans le contexte nouveau de la crise née de la pandémie de Covid-19 et ses effets socioéconomiques, auxquels les migrants internationaux sont particulièrement exposés. Seront interrogés les liens spécifiques existant entre des dispositifs migratoires relevant de politiques de différents niveaux, du local au transnational, et l'évolution des trajectoires migratoires. En rupture avec une ligne d'analyse dominante, on considèrera les dispositifs de politique migratoire en deçà et au-delà des cadres nationaux, dans leur mise en œuvre en différents espaces de migration. Comment la gouvernamentalité des populations en mobilité peut-elle être analysée de façon comparée dans un contexte à forte dimension sécuritaire, à la croisée entre lutte contre les migrations clandestines et lutte contre le risque de diffusion épidémique?

[Appel à candidature pour la chaire « Genre » de l'Institut du genre](#)

Le GIS Institut du Genre lance un appel à candidatures pour sa chaire « Genre ». Ce programme prévoit l'accueil conjoint, par l'Institut du Genre et une de ses universités partenaires, d'un.e chercheur.e d'une université étrangère, pour une durée d'un mois. Ce dispositif offre au/à la titulaire de la chaire la possibilité de participer ou de s'intégrer à l'enseignement et à la recherche des universités françaises partenaires du GIS Institut du Genre et d'être associé.e aux activités scientifiques du GIS Institut du genre.

La/le titulaire de la chaire s'engage à assurer un programme d'actions spécifiques (conférences, séminaire, atelier, master-class, tutorat, etc.) dans l'un des établissements partenaires ([voir leur liste sur le site](#)). À ce titre, la candidature doit comporter une

invitation officielle de l'une des universités partenaires, précisant les activités envisagées, et le dédommagement ou la rémunération prévue pour celles-ci.

Le GIS Institut du genre prend en charge les frais de transports (entre le pays d'origine et la France, et entre le GIS et les institutions partenaires) et les frais d'hébergement de la-du titulaire.

Si l'université partenaire hôte se situe en région parisienne, la/le titulaire bénéficie d'un appartement de la Maison des chercheurs du Campus Condorcet. De surcroît, l'infrastructure du Campus Condorcet, notamment son équipement informatique et un bureau, est mis à sa disposition pour la durée de son séjour.

En 2021, l'Institut du Genre lance un appel pour l'accueil d'un-e chercheur-e, dont le séjour, d'une durée totale d'un mois, doit avoir lieu entre le 1er septembre et le 19 décembre 2021.

Cet appel s'adresse exclusivement à des enseignant-es-chercheur-es et chercheur-es déjà titulaires d'un doctorat, et en poste dans une université ou un organisme de recherches étranger, ayant pour la durée de leur séjour en France un projet d'enseignement et/ou de recherches sur le genre et les sexualités. Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont concernées. Les candidat-es devront maîtriser suffisamment le français pour participer aux activités scientifiques de l'Institut du genre et de ses partenaires.

Priorité sera donnée aux candidatures prévoyant des modalités de poursuite d'une coopération entre la/le titulaire et l'université d'accueil une fois le séjour achevé (invitation en retour d'un-e chercheur-e français-e dans l'université d'origine, etc.)

Le dossier devra contenir les éléments suivants :

- Le formulaire ci-joint rempli ;
- Un CV incluant la liste des publications ainsi que la liste des expériences / séjours en France (bourses, séjours de recherche etc.) ;
- Une lettre d'invitation de l'une des institutions partenaires de l'Institut du Genre décrivant les activités envisagées avec la/le candidat.e au cours de son séjour et précisant la rémunération ou le dédommagement prévu.

L'ensemble de ces documents devra être transmis entre le 20 janvier 2021 et le 29 mars 2021 à l'adresse suivante : sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr avec l'indication explicite dans le titre du courriel « Chaire genre – nom du demandeur-se ».

Rappel

[Appel à contribution Numéro spécial de la RTG à paraître fin 2021 Territoires et crises / crise des territoires](#)

La Tunisie, à l'instar de plusieurs pays en voie de développement (PVD), a connu lors des deux dernières décennies plusieurs crises qui ont eu des conséquences marquantes sur son territoire (national, régional et local). Ce numéro spécial de la Revue Tunisienne de Géographie propose d'examiner les crises sociopolitiques et sanitaires des deux dernières décennies qui ont affecté la Tunisie et les PVD et leurs effets sur les territoires et les sociétés. En effet, le terme de crise est une notion paradoxale qui constitue un événement à la fois circonscrit dans le temps et récurrent. Elle est ici comprise sous sa forme générique, et elle s'applique à différents domaines de la vie des sociétés et des économies et couvre « les crises environnementales » « les crises sociales » « les crises politiques » « les crises économiques », etc. Ces crises se produisent et se perpétuent avec des temporalités qui peuvent varier, de la perturbation soudaine et limitée dans le temps, à des périodes dépressionnaires. En économie, la crise « marque l'ébranlement d'un système économique de production à un moment donné, et s'accompagne d'une remise en question de certitudes économiques, politiques et sociales qui appellent à leur dépassement ».

Rappel

[AAC : LE RETOUR DE LA RESTITUTION : MOBILISATIONS, IMAGINAIRES, \(RE\) APPROPRIATIONS.](#)

Double numéro thématique coordonné par Saskia Cousin (CESSMA, Université de Paris), Anne Doquet (IMAF, IRD) & Alexandra Galitzine-Loumpet (CESSMA). **La date limite pour l'envoi de résumés (500 mots maximum) est fixée au 15 mars 2021 à minuit (GMT+1).** Les propositions sont à envoyer à Saskia Cousin (saskia.cousin@u-paris.fr), Anne Doquet (annedoquet@yahoo.fr) et Alexandra Galitzine Loumpet (loumpet.galitzine@gmail.com).

Les débats autour des restitutions des biens culturels sont aussi anciens que les spoliations. Sur le continent africain, certaines demandes sont médiatisées au moment des Indépendances et des festivals panafricains. Les premières restitutions datent des années 1970, à la suite des conventions internationales contre le trafic illicite des biens culturels (Unesco 1970, 1973). En 1978, Amadou-Mahtar M'Bow, alors directeur général de l'Unesco, lance un appel pour le retour. La même année est créé le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale. Pourtant, la plupart des demandes essuient un refus au nom de l'inaliénabilité des collections et les rares retours ne sont pas des restitutions : objets « donnés » par la Belgique au Zaïre, sculpture du bélier « offerte » au Mali, « revente » des bronzes du Bénin... Seuls des restes humains ont fait l'objet d'une restitution. En 2006, la France doit cependant rendre au Nigéria les sculptures Nok du Musée du Louvre ; en 2008, après de nombreux débats (Ficquet 2004), l'Italie restitue à l'Éthiopie la stèle d'Axoum. Le Kenya reçoit 30 statues vigango du Denver Museum of Nature and Science en 2014 (Nevadomsky 2018). En 2017, le discours du président Macron, suivi du rapport Sarr-Savoy (2018) et d'un projet de loi sur la restitution de biens culturels au Bénin et au Sénégal (2020), ouvre en Occident une nouvelle séquence de débat sur la légalité et la légitimité des restitutions. Dans les pays africains concernés, la restitution est en revanche perçue comme un enjeu pour l'imaginaire national, une éventuelle coopération culturelle sincère ou un espoir touristique.

La littérature scientifique atteste de cette divergence d'appréciation et porte principalement sur les questions historiques, juridiques ou politiques et sur la restitution du point de vue des

acteurs occidentaux et intergouvernementaux (König et al. 2018 ; Sarr & Savoy 2018). Des chercheurs (Clifford 2013 ; Bodenstein & Pagani 2014) et des artistes (Fred Wilson, Sammy Baloji, Kader Attia) interrogent la violence des exhibitions postcoloniales, les mémoires douloureuses d'objets en exil ou en diasporas (Galitzine-Loumpet 2011 ; Appadurai 2017). D'autres travaux examinent le rôle des musées sur le continent africain (Bondaz et al. 2014 ; Seiderer 2014 ; Abungu 2018 ; Akogni et al. 2019), leurs publics touristiques (Quashie 2009 ; Cousin 2013 ; Doquet et al. 2018) ou leur avenir (Bocoum et al. 2018), des processus de « démuséalisation » (Loumpet 2018) aux diverses formes de resocialisation des objets (Tassi et al. 2018 ; Ndjock Nyobe 2019 ; Malaquais & Vincent 2020).

Cet appel propose de déplacer la focale : 1) de l'Occident aux pays africains concernés, 2) des questions de restitution aux problématiques du retour, 3) de la vision muséocentrée aux rôles des diasporas et du tourisme, 4) des instances et autorités officielles du patrimoine aux lieux, récits et transmissions considérés comme marginaux, secondaires ou officieux. L'objectif de ce numéro est donc d'étudier les enjeux politiques, les rôles économiques, les usages sociaux du retour des objets depuis les pays concernés à travers trois thématiques :

1- Enjeux politiques et identitaires des mobilisations pour la restitution. Appuyées sur des archives, des enquêtes ou des témoignages, les propositions documentent la généalogie des demandes et des mobilisations. Qui en sont les acteurs ? Quels en sont les réseaux et les enjeux ? Quels rôles les institutions et les conventions internationales ont-elles joué ? Quelle est l'importance des communautés diasporiques dans les mobilisations ? Quelles sont les relations entre les acteurs et les débats passés et actuels ? Quels sont les enjeux politiques des demandes de restitution : revendications politiques internationales, enjeux de confortation ou de contestation du récit national ou des pouvoirs en place ? Quelles sont les mobilisations locales, nationales ou transnationales ?

2- Dispositifs culturels et justifications économiques et marchandes du retour. Les articles de cet axe examinent les matérialités, les justifications et les dispositifs du retour juridiques, techniques, administratifs ou scénographiques. Quelles sont les conditions juridiques du retour, quelles en sont les modalités concrètes et leurs enjeux ? À quels publics les musées concernés par le retour s'adressent-ils ? Quels sont les rôles respectifs du marché de l'art africain, des conventions patrimoniales et des labellisations touristiques ? Quelles places les arguments touristiques tiennent-ils dans le dispositif et ses justifications ? Comment viennent-ils conforter ou, au contraire, s'opposer à d'autres motivations, notamment politiques, culturelles et religieuses ?

3- Mémoires et (ré)appropriations sociales L'enjeu est ici de décrire « le retour » depuis et à partir des sphères sociales se considérant comme propriétaires, héritières ou garantes des objets concernés : institutions culturelles ou religieuses, autorités ou communautés traditionnelles, monde artistique, etc. Les articles s'intéressent aux attachements et aux valeurs revendiqués, aux bénéfiques (ou maléfiques) attendus du retour de ces « choses », aux manières dont elles font « identité » ou « altérité ». Quelles sont les relations entre les échelles institutionnelle, communautaire, les appropriations visibles des objets et les mémoires orales et intimes — mémoires familiales, des cultes —, les matrimoines (Hertz 2002) qui accompagnent leur retour ? Enfin, quels rôles artisans et artistes jouent-ils dans les reconnections culturelles et les reconfigurations sociales liées au retour ? Si les débats sont focalisés sur les restitutions en Afrique francophone, ce numéro souhaite s'ouvrir à tous les mondes africains pour éclairer les différents contextes de spoliations coloniales, les disparités

postcoloniales, la diversité des mobilisations. Les articles documentant par des enquêtes les demandes de retours, les accueils effectifs et l'analyse des termes locaux en usage seront vivement appréciés. Les articles associant des acteurs impliqués au travers d'entretiens ou de co-écritures seront bienvenus. Ce numéro double est prévu pour septembre 2023 et sera enrichi des travaux de l'ANR ReTours.

<https://retours.hypotheses.org>

Rappel

[Appel à contribution de La Revue tunisienne de Géographie.](#)

Monique Bertrand souhaite relayer cet appel.

Une nouvelle équipe de rédaction vient de prendre la relève pour diriger la RTG dans le but de poursuivre son activité de publication des travaux de recherches des géographes tunisiens et étrangers. De nouveaux horizons s'affichent pour les prochaines années avec l'ambition de cette nouvelle équipe pour l'indexation de la revue et pour la mettre en ligne afin de garantir sa diffusion et son rayonnement scientifique au niveau national et international.

Afin de garantir la périodicité de la parution de notre revue nous appelons tous les chercheurs géographes tunisiens et étrangers, afin d'envoyer leurs travaux de recherche pour publication. Le comité de rédaction veillera à un traitement dans les délais de ces travaux et informera les auteurs des résultats de l'évaluation.

Nous comptons sur le soutien de tous les géographes de toutes les universités tunisiennes et étrangères pour la réussite de notre mission et pour participer aux prochains numéros.

Les articles sont à adresser à Monsieur Mourad ben Jelloul, Rédacteur en chef de la RTG
RTG – Revue tunisienne de Géographie Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis & Université de Tunis 94, BD du 9 avril 1938, 1007 - Tunis

Courriel : rtg.fshs.ut@gmail.com

[Le chercheur comme artiste sur le terrain.](#)

Rappel

Cet appel à communication est lancé par Marianne-Sarah Saulnier, anthropologue, à l'Université de Montréal et Anthony Grégoire, ethnomusicologue à l'EHESS et EHESS (Paris) à l'Université de Montréal. Il s'agit de stimuler la réflexion autour de la recherche musicologique et/ou artistique, où il n'est pas rare de voir le chercheur agir lui-même comme artiste sur son propre terrain. Nous lançons donc dès maintenant un appel à participation pour une publication collective pour laquelle ce rôle particulier et subjectif positionne l'artiste-chercheur à la fois comme source et objet de sa propre recherche (Guerraoui, 2009). Cette proposition vise à présenter le rôle artiste-chercheur en répondant aux questionnements suivants: quels sont les avantages et les difficultés rencontrés lorsque le chercheur se positionne comme artiste et co-créateur sur le terrain? Quels sont les enjeux et défis éthiques qui peuvent en découler? Quelles méthodologies artistiques alternatives existe-t-il en complémentarité au positionnement de chercheur-observateur?

Les propositions, d'une longueur de 300 mots, ainsi qu'une courte notice biographique de 100 mots maximum, sont attendues pour le **12 février 2021**. Les auteur(trice)s dont la proposition aura été retenue seront notifié(e)s fin-février, et les textes complets, d'une longueur de 8000 mots maximum (excluant notes et bibliographie), seront attendus pour le 30 mai 2021. Les propositions en anglais sont acceptées, mais qu'elles devront être traduites en français pour la publication et ce, aux frais de l'auteur. Les soumissions doivent être adressées par courriel (artistechercheur@gmail.com), en format Word uniquement.

Rappel

[Le retour de la restitution. Mobilisations, imaginaires, \(ré\)appropriations](#)

Appel à contributions

Revue *Cahiers d'Études africaines*.

Double numéro thématique coordonné par Saskia Cousin (CESSMA, Université de Paris), Anne Doquet (IMAF, IRD) & Alexandra Galitzine-Loumpet (CESSMA)

Argumentaire appel : <https://imaf.cnrs.fr/spip.php?article4223>

La date limite pour l'envoi de résumés (500 mots maximum) est fixée au 15 mars 2021 à minuit (GMT+1).

En savoir plus: Les propositions sont à envoyer à Saskia Cousin (saskia.cousin@u-paris.fr), Anne Doquet (annedoquet@yahoo.fr) et Alexandra Galitzine Loumpet (loumpet.galitzine@gmail.com)



Paroles aux axes et aux aires

[Axe MaMo](#)

La première séance de l'axe de l'aire géographique Maghreb/Moyen-Orient aura lieu ce vendredi 29 janvier. En raison des conditions sanitaires, elle se tiendra sur zoom:

Participer à la réunion Zoom

<https://zoom.us/j/9424500071?pwd=TUpleXVyMOZrMGFpNOFHNRuWktuQT09>

ID de réunion : 942 450 0071

Code secret : MOMA120

Nous vous rappelons que le séminaire se tiendra tous les derniers vendredis du mois de 14h à 15h30. Les rencontres permettront de nous retrouver et de discuter autour d'une présentation d'un.e chercheur.e et alterneront entre présentation des chercheurs du CESSMA et présentation d'invités externes.

Programme des séances suivantes:

- **vendredi 19 février**: Sarra Zaïed, *Le langage du nationalisme : partis politiques, discours et mobilisations en Tunisie coloniale (1906-1956)*

- vendredi 26 mars : Pascal Ménoret, *Graveyard of Clerics: Everyday Activism in Saudi Arabia, 2020*

- **vendredi 16 avril**: Anissa Bouayed et Chantal Chanson-Jabeur, *Art et résistance au Maghreb et au Moyen-Orient de 1945 à 2011*, Cahier 23 du Gremamo, 2020.

- **vendredi 28 mai**: Aymon Kreil, Lucia Sorbera et Serena Tolino, *Sex and Desire in Muslim Cultures. Beyond Norms and Transgression from the Abbasids to the Present Day*, 2020

Équipe: Mériam Cheikh, Damiano De Facci et Jean-Yves Moisseron

En savoir plus meriam.cheikh@inalco.fr ; damiano.defacci@gmail.com



Paroles aux Doctorants

Lara Gautier, anciennement doctorante au CESSMA, supervisée par Isabelle Guérin (IRD) est lauréate de la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada. Cette médaille lui a été octroyée pour souligner l'excellence académique de sa thèse de doctorat en sciences économiques et en santé publique. Il s'agit d'une nouvelle démonstration, si besoin en était encore, que l'interdisciplinarité chez les doctorants peut recevoir une belle valorisation. Continuons de cultiver cette interdisciplinarité au CESSMA !

Rappel

[Le Guide du doctorant](#), mis à la disposition des établissements et des doctorants par l'Abes, a été mis à jour et entièrement refondu. Le guide prend désormais la forme, non plus d'une brochure, mais d'un portail documentaire, accessible en ligne :

<http://documentation.abes.fr/aidetheses/ProfilDoctorant.html>

Le Service des thèses de l'Abes



Publications et productions

Une publication soutenue par le CESSMA, en lien avec l'axe "Savoirs", la Fédération F3S, l'UPEC et l'INSPE de Créteil :

[MARIE-ALBANE DE SUREMAIN & ÉRIC MESNARD \(dir.\) ENSEIGNER LES TRAITES, LES ESCLAVAGES, LES ABOLITIONS & LEURS HÉRITAGES](#)

L'histoire des traites, des esclavages, des abolitions et de leurs héritages est trop souvent mal connue ou invisibilisée. La demande sociale est pourtant forte et de grandes enquêtes scientifiques nourrissent une recherche internationale qui éclaire les questions d'aujourd'hui, autour de la construction des identités politiques et des discriminations. Cependant, beaucoup reste à faire car les avancées de l'histoire scolaire ne sont jamais acquises. Cet ouvrage offre un tour d'horizon international exceptionnel sur les programmes scolaires et les pratiques pédagogiques de l'école élémentaire au lycée en mettant en connexion l'Afrique, les Amériques et l'Europe. De nombreux retours d'expérience et des propositions pédagogiques pluridisciplinaires enracinées dans la recherche sont présentées. Ce livre s'adresse aux spécialistes de l'école ainsi qu'à un large public, intéressé par le croisement des regards sur les représentations de l'esclavage dans les sociétés actuelles et leurs dynamiques.

Marie-Albane de Suremain est maître de conférences en histoire à l'UPEC – INSPE de l'académie de Créteil et membre du Centre d'études en sciences sociales sur les Mondes africains, américains et asiatiques (UMR 245), Université de Paris. Ses publications portent sur l'histoire des savoirs et de la colonisation.

Éric Mesnard est formateur à l'UPEC – INSPE de l'académie de Créteil. Il travaille depuis de nombreuses années sur l'histoire des Antilles, de l'esclavage colonial et sur leur enseignement. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la question.

Cessma en lutte

Rappel

Schéma réglementaire de la LPR : 22 décrets ou arrêtés, avec un 1er train examiné au printemps, un 2eme à l'automne.

Le schéma réglementaire de la LPR – promulguée le 24 décembre 2020 – comporte 22 décrets ou arrêtés, selon le document présenté par le MESRI au CTU du 13 janvier 2021. Le calendrier prévisionnel prévoit deux temps forts : un 1er train au printemps 2021, puis un 2e à l'automne 2021. Il y a deux périmètres de consultation : les textes concernant la revalorisation des carrières et des rémunérations, prévus dans le cadre du protocole d'accord ; et les textes relevant du CTM et du CTU. Ce document, non définitif, doit être présenté le 14 janvier en interministériel et le 19 janvier en CTMESRI.

Le calendrier de consultation des instances de dialogue social concernant le schéma réglementaire global de la LPR, présenté ce mercredi 13 janvier 2021 durant le CTU, est organisé en deux temps :

1er train, printemps 2021

Périmètre protocole

- Décret sur l'indemnitaire enseignant-chercheur/chercheurs
- décret sur le repyramidage des enseignants-chercheurs
- décret sur le repyramidage des ITRF
- arrêtés sur la revalorisation des enseignants-chercheurs et des chercheurs en 2021

Périmètre CTM/CTU

- décret encadrant les chaires de professeur junior
- décret relatif aux CDI de mission
- décret classement
- décret "indemnité différentielle 2 Smic", permettant qu'il n'y ait pas d'inversion de carrière
- décret relatif au nouveau contrat post-doctoral public
- décret sur le congé d'enseignement ou de recherche pour les salariés du privé
- nettoyage de décret de 1984, notamment concernant la suppression de la qualification professeur et le décontingement

2e train, automne 2021

Périmètre protocole

- décret accès à la hors échelle B pour les chargés de recherche
- décret repyramidage des directeurs de recherche de classe exceptionnelle
- décret fusion des corps d'ingénieurs de recherche
- arrêtés de revalorisation des chercheurs et enseignants-chercheurs pour 2022

Périmètre CTM/CTU

- décret encadrant la simplification du régime des autorisations de cumul d'activité accessoire pour passer à une simple déclaration
- décret relatif à l'encadrement de l'éméritat (durée de l'éméritat et droits attachés à ce titre)
- décret mobilité à temps partiel
- décret fixant les modalités de la nouvelle déclaration d'intérêts nécessaire préalablement à l'exercice d'une mission d'expertise auprès des pouvoirs publics et du Parlement
- arrêté sur la revalorisation du doctorat
- arrêté relatif à l'expérimentation du recrutement de MCF sans qualification CNU
- nettoyage du décret de 1983 pour les EPST

En ce qui concerne le CNU : alors que la campagne CNU de qualification a débuté, que les candidats ont déposé leurs dossiers, que ces dossiers ont été distribués aux rapporteurs qui ont commencé leur travail d'évaluation, les présidents de section viennent de recevoir un courrier annonçant que les candidatures de MCF titulaires pour la qualification de PR ne devaient pas être examinées. Outre le mépris du travail déjà accompli par les candidats (dépôt de leur dossier), et par les bureaux et membres des sections CNU, cette 'note de cadrage' rend caduque dès cette année les appels relayés par la grande majorité des sections CNU et des collègues (dont plusieurs présidents d'université) à exiger dans les jurys de recrutement que seuls les candidats qualifiés puissent être auditionnés.